

# L'observatoire de la mobilité

**WEBINAIRES « LA CONSTRUCTION D'UN RÉFÉRENTIEL PARTAGÉ POUR  
LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES :  
RETOURS D'EXPÉRIENCES ET USAGES CITOYENS »**

19 Novembre 2024

## Le contexte de la mise en place de l'observatoire

- Une Métropole créée en 2016 à partir de plusieurs entités
  - Un besoin spécifique de centralisation des données liées au transport et à la mobilité (13 réseaux de transport organisés par 6 Directions de Proximité) et de planification globale (PDM approuvé en décembre 2021)
  - Un besoin de connaissance globale de la mobilité sur le périmètre métropolitain ; EMC2 2019/2020
  - La mise en place d'un SIG métropolitain thématique en 2018 (SIGMA)
- ⇒ Création de l'observatoire en 2020, formé de 2 personnes (renforcé par une cartographe en décembre 2023) qui s'inscrit dans la structuration de SIGMA.
- ⇒ L'objectif majeur de l'observatoire est de centraliser et d'homogénéiser les données afin de fournir une vision globale de la mobilité métropolitaine.



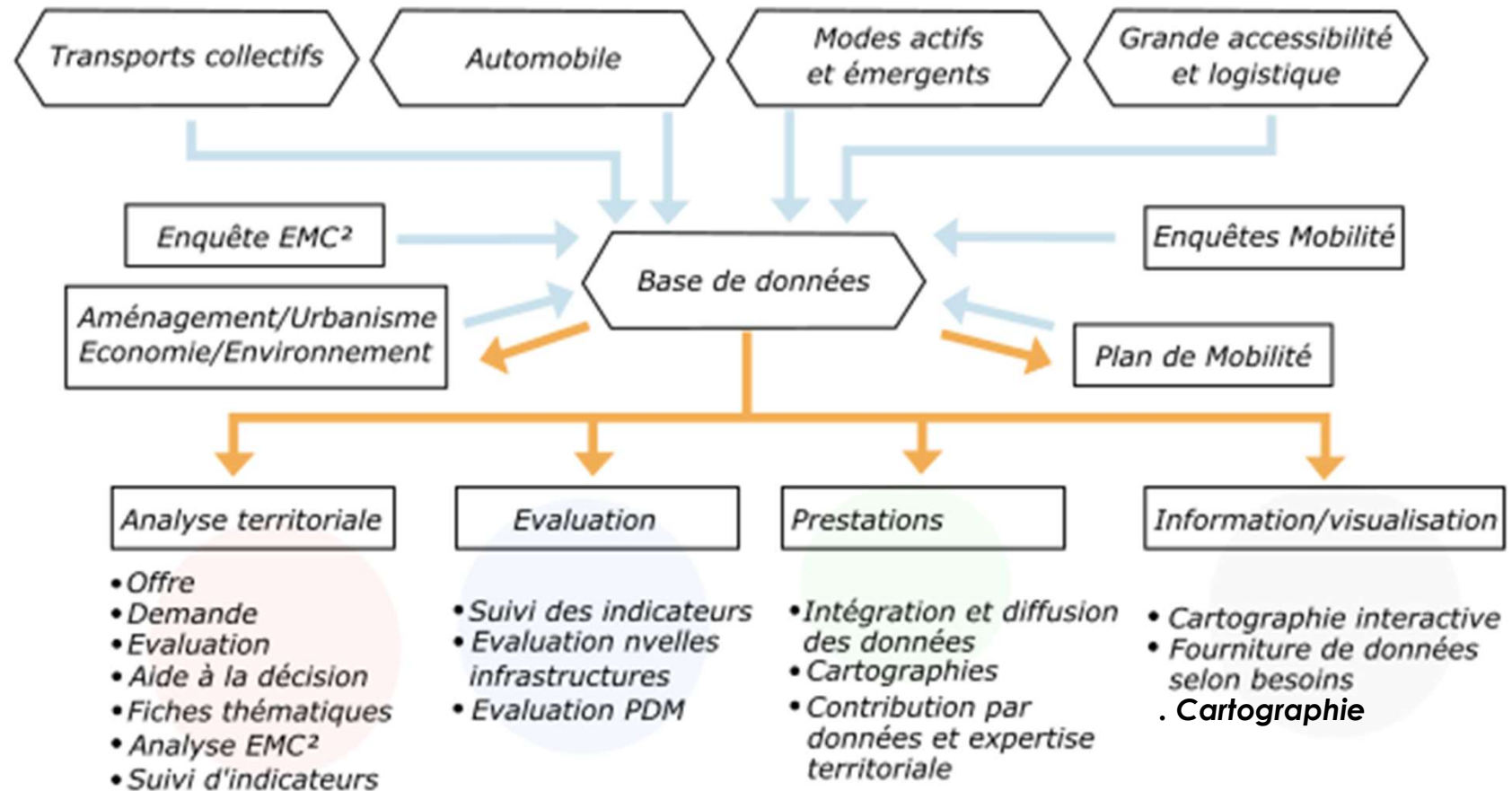
# L'observatoire de la mobilité: un outil technique pour les services de la Métropole

## Les missions de l'Observatoire :

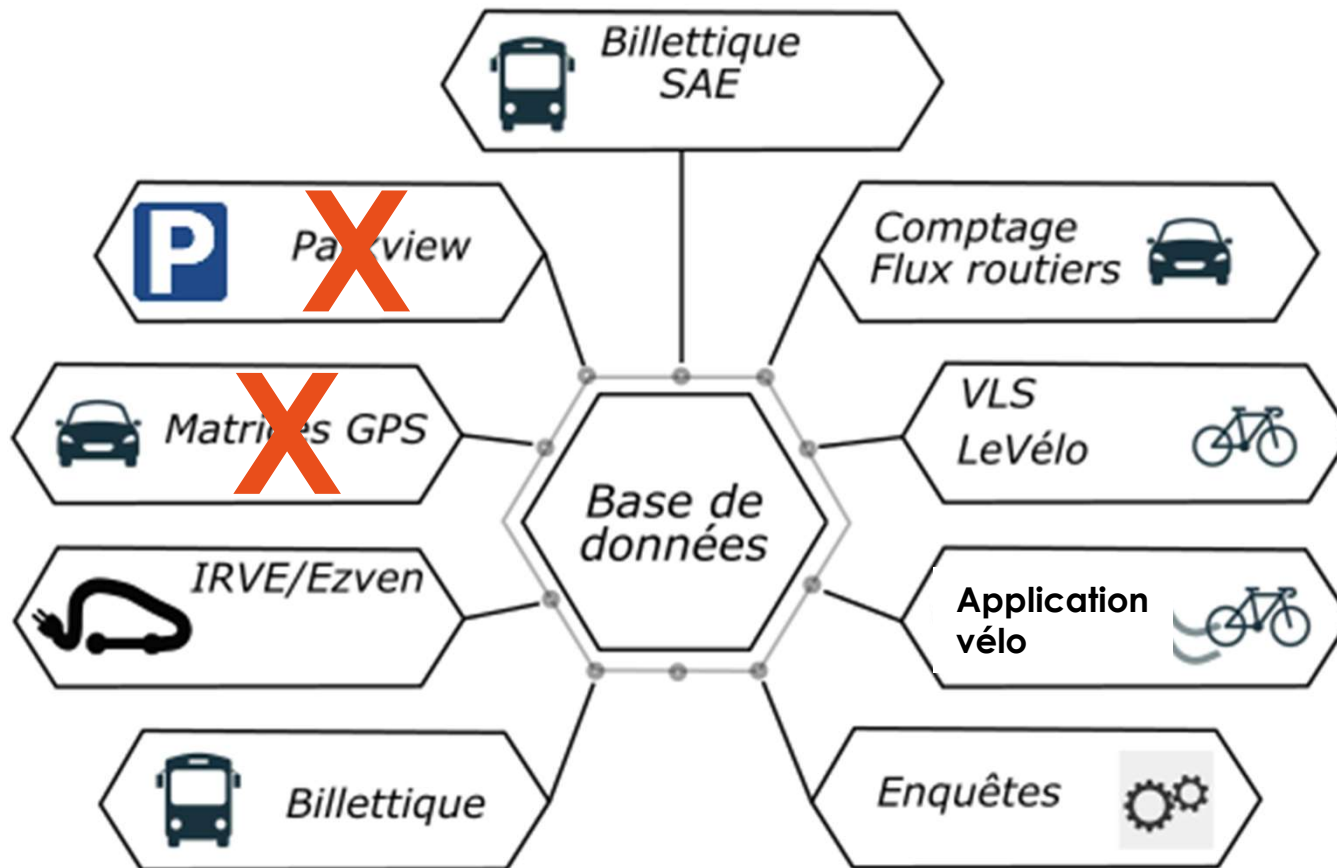
- / **Collecter/homogénéiser** les données de mobilité du territoire métropolitain utiles pour les services. Pas de vocation de diffusion pour le grand public
- / Traiter/intégrer dans les systèmes de diffusion (SIGMA/MDATA...)
- / Acquérir de nouvelles données (enquêtes, données GPS...)
- / Fournir des cartographies/Bases de données aux services
- / Réaliser des analyses territoriales
- / Evaluer les effets des nouvelles infrastructures de transport réalisés par la Métropole
- / Evaluer le Plan de Mobilité



# OBSERVATOIRE : SCHÉMA GLOBAL



Les outils initiés par l'observatoire mise à disposition, afin de mieux répondre aux besoins



Application vélo



## La thématique du vélo dans l'observatoire

### **Pour rappel :**

- Objectif du PDM : Part modale vélo 7%. EMC2 2019/2020 : 1%

### **Principales difficultés :**

- Compétence voirie dans 23 communes seulement
  - => La connaissance exhaustive du réseau existant
  - => La connaissance des projets et de leur réalisation
- La disparité des sources et leur cohérence relative
- La définition de la nature des équipements cyclables
- L'entretien des équipements (en particulier des bandes cyclables)
- Les vérifications des sources et les mises à jour

